

Siren : 804447522 **Raison sociale : LA TERRE'IN**

S20.G01.00 Déclaration

Établissement siège, Nic : 00017

Adresse : 9 avenue des Pyrénées
65700 MAUBOURGUET
Code Insee : 65304

Période de référence : du 01/01/2017 au 31/12/2017

Nature : 01 - DadsU complète, commune tds et irc et ou ip, mutuelles, assureurs

Type : 51 - déclaration normale

Numéro de fraction : 1/1

Périodicité : A00 - annuelle

Devise : 01 - euro

Numéro client chez l'émetteur : 102

Numéro d'ordre : 201701201712017

Référence : 2017 LA TERRE'IN 01

S20.G01.05 Compte rendu d'exploitation (CRE), destinataire

Siren : 804447522

Nic : 00017

Adresse mél : audrey.capgeres@derelle.com

Matricule : 00008

NIR : 19999999999
Civilité : 01 - monsieur
Nom de famille : AGUIRRE
Prénoms : DYLAN
Nom d'usage : AGUIRRE
Prénom d'usage : DYLAN
Surnom :
Pays de nationalité : FRANCE
Naissance : Le 02/07/2002 à TARBES (dépt : 65, pays : FRANCE)

S30.G01.00 Identification du salarié

Adresse :
87 RUE DES ARTS ET METIERS
65700 MAUBOURGUET
Destinataire : AGUIRRE DYLAN

Du 10/07/2017 au 31/07/2017

Motif début : 001 - embauche, début d'activité, recrutement direct ou sur concours (fonction publique), début de détachement, début
Motif fin : 902 - changement de situation administrative du salarié ou de l'assuré
Nic établissement d'affectation : 00017

S40.G01.00 Période d'activité

S40.G10.00 Situation administrative

Nature de l'emploi : APPRENTI CUISINE
Population d'emploi : 10 - salarié sous contrat de droit privé
Employeurs multiples : 01 - employeur unique
Périodicité paiement des salaires : 16 - mois
Emplois multiples : 01 - emploi unique
Décalage de paie : 01 - sans décalage de paie

S40.G10.05 Situation administrative spécifique du salarié sous contrat de droit privé

Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) : 9999 -
Nature du contrat de travail ou du conventionnement : 04 - contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de 10 salariés au plus (loi de 1979)
Droit du contrat de travail : -
Référence du contrat de travail : 0000018885
Modalité de l'activité : 90 - salarié non concerné
Statut catégoriel conventionnel : 06 - employé administratif d'entreprise, de commerce, agent de service
Statut catégoriel Agirc Arrco : 04 - non cadre
Convention collective : 1979
Classement conventionnel : Position : , Coefficient :

S40.G15.00 Durée et quantité du travail effectuées

Unité d'expression : 10 - heure
Temps de travail payé : 106.17
Heures payées (toutes) : 106.17
Heures payées (hors heures supp./comp.) : 106.17

S40.G15.05 Durée du travail secteur privé

Modalité d'exercice du travail : 10 -
Durée de travail contractuelle, du salarié : 151.67
Unité d'expression du temps de travail : 10 - heure
de l'établissement pour cette catégorie de salarié : 151.67

S40.G20.00 Régimes de base obligatoire sécurité sociale

Risque maladie (RM) : 200 - régime général (CNAM)
Risque accident du travail : 200 - régime général (CNAM)
Risque vieillesse : 200 - régime général (CNAV)

S40.G25.00 Accident du travail (AT)

Code section AT : 01
Code risque bureau : B
Nb heures travaillées pour la période (AT) : 112.00
Code risque AT : 553AC
Taux AT : 2.30

S40.G28.05 Assiette de rémunération sécurité sociale (SS)

Base brute pour la période : 151.80
Taux abattement frais professionnels : 0
Nature de base de cotisation : 02 - base forfaitaire
Base limitée plafond SS : 151.80

S40.G30.03 Bases plafonnées exceptionnelles URSSAF

Type bases plafonnées exceptionnelles : 67
Montant base plafonnée exceptionnelle : 344.01

S40.G30.04 Contribution Sociale Généralisée (CSG)

Sur revenus d'activité : 0.00
Sur revenus de remplacement : 0.00

S40.G30.06 Bases spécifiques exonérations de cotisations URSSAF

Type exonération : 01 - apprenti (loi de 1979)
Base brute soumise : 151.80
Montant : 0.00
Base plafonnée soumise : 151.80

S40.G30.15 Participation patronale au financement d'avantages particuliers

Type d'avantage particulier : 06 - contributions patronales destinées au financement des prestations de prévoyance complémentaire
Montant : 0.61

S40.G30.40 Réduction Fillon - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Montant du SMIC retenu pour le calcul de la réduction : 0.00
Montant de la rémunération retenue pour le calcul de la réduction : 0.00
Montant de la réduction appliquée : 0.00
Montant de la rémunération des temps de pause, d'habillage et de déshabillage et de douche :
Montant du SMIC retenu pour le calcul du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi : 1036.21
Montant de la rémunération retenue pour le calcul du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi : 344.01

Base brute fiscale : 0.00
Revenus d'activités nets imposables : 343.40

Retenue sur salaire : 84.96

S40.G40.00 Données fiscales

Modalité d'exonération de cotisation : 03 - exonération totale
S44.G03.05 - IRC Agirc/Arcco dest. : G033

S44.G03.00 Modalités de cotisation Agirc - Arcco

Numéro de rattachement 30006236000100001

S45.G01.00 Informations salarié destinées à une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurances

Première entrée dans l'entreprise : 10/07/2017

Situation familiale : 90 - non connue

Nb enfant(s) à charge : 99

S45.G01.05 - Ancienneté du salarié : 01 - dans l'entreprise ou le groupe

Ancienneté : 6 (Unité : 02 - mois)

S45.G05.00 - Contrat souscrit auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurances :

Organisme : A10999

Référence contrat : 0992000802000

Déléataire de gestion : DPSAN1

- S45.G05.10 - Période de cotisation : Du 10/07/2017 au 31/07/2017

S45.G05.15 - Eléments de rémunération :

Salaire brut total : 344.01

Salaire brut prévoyance : 151.80

Mt tranche A prévoyance : 151.80

Mt tranche 2 prévoyance : 0.00

Mt tranche B prévoyance : 0.00

Mt tranche C prévoyance : 0.00

Mt tranche D prévoyance : 0.00

Mt tranche D1 : 0.00

Total cotisations : 1.22

S48.G10.00 Assurance chômage

Activité du salarié assujettie : 03 - activité du salarié non assujettie à l'assurance chômage

Exonérations de l'activité : 03 - exonération de l'activité du salarié (part salariale et part patronale) à l'assurance chômage

Assujettissement de l'activité à l'AGS : 02 - non

Salaire brut assurance chômage et/ou AGS : 0.00

Salaire Brut :

Du 01/08/2017 au 31/12/2017

S40.G01.00 Période d'activité

Motif début : 001 - embauche, début d'activité, recrutement direct ou sur concours (fonction publique), début de détachement, début

Motif fin : 098 - continuité d'activité en fin de période

Nic établissement d'affectation : 00017

S40.G10.00 Situation administrative

Nature de l'emploi : APPRENTI CUISINE

Population d'emploi : 10 - salarié sous contrat de droit privé

Employeurs multiples : 01 - employeur unique

Emplois multiples : 01 - emploi unique

Périodicité paiement des salaires : 16 - mois

Décalage de paie : 01 - sans décalage de paie

S40.G10.05 Situation administrative spécifique du salarié sous contrat de droit privé

Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) : 9999 -

Nature du contrat de travail ou du conventionnement : 04 - contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de 10 salariés au plus (loi de 1979)

Droit du contrat de travail : -

Référence du contrat de travail : 0000019333

Modalité de l'activité : 90 - salarié non concerné

Statut catégoriel conventionnel : 06 - employé administratif d'entreprise, de commerce, agent de service

Statut catégoriel Agirc Arcco : 04 - non cadre

Convention collective : 1979

Classement conventionnel : Position : , Coefficient :

S40.G15.00 Durée et quantité du travail effectuées

Unité d'expression : 10 - heure

Temps de travail payé : 758.35

Heures payées (toutes) : 758.35

Heures payées (hors heures supp./comp.) : 758.35

S40.G15.05 Durée du travail secteur privé

Modalité d'exercice du travail : 10 -

Durée de travail contractuelle, du salarié : 151.67

Unité d'expression du temps de travail : 10 - heure
de l'établissement pour cette catégorie de salarié : 151.67

S40.G20.00 Régimes de base obligatoire sécurité sociale

Risque maladie (RM) : 200 - régime général (CNAM)

Risque accident du travail : 200 - régime général (CNAM)

Risque vieillesse : 200 - régime général (CNAV)

S40.G25.00 Accident du travail (AT)

Code section AT : 01

Code risque AT : 553AC

Code risque bureau : B

Taux AT : 2.30

Nb heures travaillées pour la période (AT) : 630.00

S40.G28.05 Assiette de rémunération sécurité sociale (SS)

Nature de base de cotisation : 02 - base forfaitaire

Base limitée plafond SS : 1035.00

Base brute pour la période : 1035.00

Taux abattement frais professionnels : 0

S40.G30.03 Bases plafonnées exceptionnelles URSSAF

Montant base plafonnée exceptionnelle : 2319.41

Type bases plafonnées exceptionnelles : 67

Sur revenus d'activité : 0.00

S40.G30.04 Contribution Sociale Généralisée (CSG)
Sur revenus de remplacement : 0.00

Type exonération : 01 - apprenti (loi de 1979)
Base brute soumise : 1035.00

S40.G30.06 Bases spécifiques exonérations de cotisations URSSAF
Montant : 0.00
Base plafonnée soumise : 1035.00

Type d'avantage particulier : 06 - contributions patronales destinées au financement des prestations de prévoyance complémentaire
Montant : 4.10

S40.G30.40 Réduction Fillon - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Montant du SMIC retenu pour le calcul de la réduction : 0.00
Montant de la rémunération retenue pour le calcul de la réduction : 0.00
Montant de la réduction appliquée : 0.00
Montant de la rémunération des temps de pause, d'habillage et de déshabillage et de douche :
Montant du SMIC retenu pour le calcul du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi : 7401.50
Montant de la rémunération retenue pour le calcul du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi : 2319.41

S40.G40.00 Données fiscales

Base brute fiscale : 0.00
Revenus d'activités nets imposables : 2315.31
S40.G40.05 - Avantages en nature : 01 - nourriture

Retenue sur salaire : 419.50
Montant : 49.56

S44.G03.00 Modalités de cotisation Agirc - Arrco

Modalité d'exonération de cotisation : 03 - exonération totale
S44.G03.05 - IRC Agirc/Arrco dest. : G033

Numéro de rattachement 30006236000100001

S45.G01.00 Informations salarié destinées à une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurances

Première entrée dans l'entreprise : 10/07/2017
Situation familiale : 90 - non connue

Nb enfant(s) à charge : 99
Ancienneté : 6 (Unité : 02 - mois)

S45.G01.05 - Ancienneté du salarié : 01 - dans l'entreprise ou le groupe

S45.G05.00 - Contrat souscrit auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurances :

Organisme : A10999

Référence contrat : 0992000802000

Déléataire de gestion : DPSAN1

- S45.G05.10 - Période de cotisation : Du 01/08/2017 au 31/12/2017

S45.G05.15 - Eléments de rémunération :

Salaire brut total : 2319.41
Mt tranche A prévoyance : 1035.00
Mt tranche B prévoyance : 0.00
Mt tranche D prévoyance : 0.00
Total cotisations : 8.20

Salaire brut prévoyance : 1035.00
Mt tranche 2 prévoyance : 0.00
Mt tranche C prévoyance : 0.00
Mt tranche D1 : 0.00

S48.G10.00 Assurance chômage

Activité du salarié assujettie : 03 - activité du salarié non assujettie à l'assurance chômage

Exonérations de l'activité : 03 - exonération de l'activité du salarié (part salariale et part patronale) à l'assurance chômage

Assujettissement de l'activité à l'AGS : 02 - non

Salaire brut assurance chômage et/ou AGS : 0.00

Salaire Brut :

Cumuls salarié 00008 - AGUIRRE DYLAN né AGUIRRE

S40.G00.00 Période d'activité

S40.G28.05 Assiette de rémunération sécurité sociale (SS)

Base limitée plafond SS : 1 186.80

Base brute pour la période : 1 186.80

S40.G30.04 Contribution Sociale Généralisée (CSG)

Sur revenus de remplacement :

Sur revenus d'activité :

S40.G40.00 Données fiscales

Retenue sur salaire : 504.46

Base brute fiscale :
Revenus d'activités nets imposables : 2 658.71

S40.G40.05 - Avantages en nature : 01 - nourriture

Montant : 49.56

S48.G10.00 Assurance chômage

Salaire brut assurance chômage et/ou AGS :
Salaire Brut :

Matricule : 00007

NIR : 2970377055263
Civilité : 02 - madame
Nom de famille : BIOLLEY
Prénoms : Manon
Nom d'usage : BIOLLEY
Prénom d'usage : Manon
Surnom :
Pays de nationalité : FRANCE
Naissance : Le 01/03/1997 à BROU SUR CHANTEREINE (dépt : 77, pays : FRANCE)

S30.G01.00 Identification du salarié

Adresse :
4 RUE SIMIN PALAY
65500 VIC EN BIGORRE
Destinataire : BIOLLEY Manon

Du 17/03/2017 au 31/12/2017

Motif début : 001 - embauche, début d'activité, recrutement direct ou sur concours (fonction publique), début de détachement, début
Motif fin : 098 - continuité d'activité en fin de période
Nic établissement d'affectation : 00017

S40.G01.00 Période d'activité

S40.G10.00 Situation administrative

Nature de l'emploi : Serveur niveau I échelon 1
Population d'emploi : 10 - salarié sous contrat de droit privé
Employeurs multiples : 01 - employeur unique
Périodicité paiement des salaires : 16 - mois
Emplois multiples : 01 - emploi unique
Décalage de paie : 01 - sans décalage de paie

S40.G10.05 Situation administrative spécifique du salarié sous contrat de droit privé

Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) : 561c - Serveurs, commis de restaurant, garçons non qualifiés
Nature du contrat de travail ou du conventionnement : 02 - contrat à durée déterminée
Droit du contrat de travail : -
Intitulé du contrat de travail : 50 - Emploi d'avenir secteur marchand
Référence du contrat de travail : 0000015461
Modalité de l'activité : 90 - salarié non concerné
Statut catégoriel conventionnel : 06 - employé administratif d'entreprise, de commerce, agent de service
Statut catégoriel Agirc Arrco : 04 - non cadre
Convention collective : 1979
Classement conventionnel : Position : I, Coefficient : 1

S40.G15.00 Durée et quantité du travail effectuées

Unité d'expression : 10 - heure
Temps de travail payé : 413.79
Heures payées (toutes) : 413.79
Heures payées (hors heures supp./comp.) : 413.79

S40.G15.05 Durée du travail secteur privé

Modalité d'exercice du travail : 10 -
Durée de travail contractuelle, du salarié : 151.67
Unité d'expression du temps de travail : 10 - heure
de l'établissement pour cette catégorie de salarié : 151.67

S40.G20.00 Régimes de base obligatoire sécurité sociale

Risque maladie (RM) : 200 - régime général (CNAM)
Risque accident du travail : 200 - régime général (CNAM)
Risque vieillesse : 200 - régime général (CNAV)

S40.G25.00 Accident du travail (AT)

Code section AT: 01
Code risque bureau : B
Nb heures travaillées pour la période (AT) : 385.00
Code risque AT : 553AC
Taux AT : 2.30

S40.G28.05 Assiette de rémunération sécurité sociale (SS)

Base brute pour la période : 4383.57
Taux abattement frais professionnels : 0
Nature de base de cotisation : 01 - base réelle
Base limitée plafond SS : 4383.57

S40.G30.04 Contribution Sociale Généralisée (CSG)

Sur revenus d'activité : 4436.39
Sur revenus de remplacement : 0.00

S40.G30.06 Bases spécifiques exonérations de cotisations URSSAF

Type exonération : 56 -
Base brute soumise : 4383.57
Montant : 0.00
Base plafonnée soumise :

S40.G30.15 Participation patronale au financement d'avantages particuliers

Type d'avantage particulier : 06 - contributions patronales destinées au financement des prestations de prévoyance complémentaire
Montant : 129.53

S40.G30.40 Réduction Fillon - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Montant du SMIC retenu pour le calcul de la réduction : 4038.59
Montant de la rémunération retenue pour le calcul de la réduction : 4383.57
Montant de la réduction appliquée : 972.71
Montant de la rémunération des temps de pause, d'habillage et de déshabillage et de douche :
Montant du SMIC retenu pour le calcul du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi : 4038.59
Montant de la rémunération retenue pour le calcul du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi : -1109.39

S40.G40.00 Données fiscales

Base brute fiscale : 4513.10
Revenus d'activités nets imposables : 3510.79
Retenue sur salaire : 311.52

Modalité d'exonération de cotisation : 90 - pas d'exonération
S44.G03.05 - IRC Agirc/Arrco dest. : G033

S44.G03.00 Modalités de cotisation Agirc - Arrco

Numéro de rattachement 30006236000100001

S45.G01.00 Informations salarié destinées à une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurances

Première entrée dans l'entreprise : 17/03/2017

Situation familiale : 90 - non connue

Nb enfant(s) à charge : 99

S45.G01.05 - Ancienneté du salarié : 01 - dans l'entreprise ou le groupe

Ancienneté : 10 (Unité : 02 - mois)

S45.G05.00 - Contrat souscrit auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurances :

Organisme : A10999

Référence contrat : 0992000802000

Déléataire de gestion : DPSANI

- S45.G05.10 - Période de cotisation : Du 17/03/2017 au 31/12/2017

S45.G05.15 - Eléments de rémunération :

Salaire brut total : 4383.57

Salaire brut prévoyance : 4383.57

Mt tranche A prévoyance : 4383.57

Mt tranche 2 prévoyance : 0.00

Mt tranche B prévoyance : 0.00

Mt tranche C prévoyance : 0.00

Mt tranche D prévoyance : 0.00

Mt tranche D1 : 0.00

Total cotisations : 259.06

S45.G05.20 - Bases ou montants spécifiques de cotisations :

Nature : 70 - montant forfaitaire

Base ou montant : 224.00

S48.G10.00 Assurance chômage

Activité du salarié assujettie : 01 - activité du salarié assujettie obligatoire à l'assurance chômage

Exonérations de l'activité : 90 - salarié non concerné

Assujettissement de l'activité à l'AGS : 01 - oui

Salaire brut assurance chômage et/ou AGS : 4383.57

Salaire Brut :

S60.G05.00 Période d'inactivité ou situation particulière

Du : 25/05/2017 au 25/05/2017

Motif : 501 - congé divers non rémunéré

S60.G05.15 - Montants situations particulières Agirc-Arrco, Ci-Btp, Cnbf, Prévoyance :

Temps d'arrêt : 1.00 (unité : 03 - en jours et centièmes de jour, qualifiant : 01 - unité de temps calendaire)

S60.G05.00 Période d'inactivité ou situation particulière

Du : 09/06/2017 au 01/11/2017

Motif : 100 - congé de maladie ou de maladie ordinaire

S60.G05.15 - Montants situations particulières Agirc-Arrco, Ci-Btp, Cnbf, Prévoyance :

Temps d'arrêt : 146.00 (unité : 03 - en jours et centièmes de jour, qualifiant : 01 - unité de temps calendaire)

S60.G05.00 Période d'inactivité ou situation particulière

Du : 02/11/2017 au 31/12/2017

Motif : 501 - congé divers non rémunéré

S60.G05.15 - Montants situations particulières Agirc-Arrco, Ci-Btp, Cnbf, Prévoyance :

Temps d'arrêt : 60.00 (unité : 03 - en jours et centièmes de jour, qualifiant : 01 - unité de temps calendaire)

Cumuls salarié 00007 - BIOLLEY Manon née BIOLLEY

S40.G00.00 Période d'activité

S40.G28.05 Assiette de rémunération sécurité sociale (SS)

Base limitée plafond SS : 4 383.57

S40.G30.04 Contribution Sociale Généralisée (CSG)

Sur revenus de remplacement :

S40.G40.00 Données fiscales

Retenue sur salaire : 311.52

S48.G10.00 Assurance chômage

Base brute pour la période : 4 383.57

Sur revenus d'activité : 4 436.39

Base brute fiscale : 4 513.10

Revenus d'activités nets imposables : 3 510.79

Salaire brut assurance chômage et/ou AGS : 4 383.57

Salaire Brut :

Matricule : 00001

NIR : 1000299419024
Civilité : 01 - monsieur
Nom de famille : CAMPAA
Prénoms : Richar
Nom d'usage : CAMPAA
Prénom d'usage : Richar
Surnom :
Pays de nationalité : FRANCE
Naissance : Le 01/02/2000 à (dépt : 99, pays : COLOMBIE)

S30.G01.00 Identification du salarié

Adresse :
1 IMPASSE DU CANAL
64420 ARTIGUELOUTAN
Destinataire : CAMPAA Richar

Du 01/01/2017 au 30/04/2017

Motif début : 097 - continuité d'activité en début de période
Motif fin : 902 - changement de situation administrative du salarié ou de l'assuré
Nic établissement d'affectation : 00017

S40.G01.00 Période d'activité

S40.G10.00 Situation administrative

Nature de l'emploi : APPRENTI CUISINIER
Population d'emploi : 10 - salarié sous contrat de droit privé
Employeurs multiples : 01 - employeur unique
Périodicité paiement des salaires : 16 - mois
Emplois multiples : 01 - emploi unique
Décalage de paie : 01 - sans décalage de paie

S40.G10.05 Situation administrative spécifique du salarié sous contrat de droit privé

Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) : 636d - Cuisiniers et commis de cuisine
Nature du contrat de travail ou du conventionnement : 04 - contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de 10 salariés au plus (loi de 1979)
Droit du contrat de travail : -
Référence du contrat de travail : 0000010752
Modalité de l'activité : 90 - salarié non concerné
Statut catégoriel conventionnel : 06 - employé administratif d'entreprise, de commerce, agent de service
Statut catégoriel Agirc Arrco : 04 - non cadre
Convention collective : 1979
Classement conventionnel : Position : , Coefficient :

S40.G15.00 Durée et quantité du travail effectuées

Unité d'expression : 10 - heure
Temps de travail payé : 606.68
Heures payées (toutes) : 606.68
Heures payées (hors heures supp./comp.) : 606.68

S40.G15.05 Durée du travail secteur privé

Modalité d'exercice du travail : 10 -
Durée de travail contractuelle, du salarié : 151.67
Unité d'expression du temps de travail : 10 - heure
de l'établissement pour cette catégorie de salarié : 151.67

S40.G20.00 Régimes de base obligatoire sécurité sociale

Risque maladie (RM) : 200 - régime général (CNAM)
Risque accident du travail : 200 - régime général (CNAM)
Risque vieillesse : 200 - régime général (CNAV)

S40.G25.00 Accident du travail (AT)

Code section AT : 01
Code risque bureau : B
Nb heures travaillées pour la période (AT) : 490.00
Code risque AT : 553AC
Taux AT : 2.30

S40.G28.05 Assiette de rémunération sécurité sociale (SS)

Base brute pour la période : 828.00
Taux abattement frais professionnels : 0
Nature de base de cotisation : 02 - base forfaitaire
Base limitée plafond SS : 828.00

S40.G30.03 Bases plafonnées exceptionnelles URSSAF

Type bases plafonnées exceptionnelles : 67
Montant base plafonnée exceptionnelle : 1803.06

S40.G30.04 Contribution Sociale Généralisée (CSG)

Sur revenus d'activité : 0.00
Sur revenus de remplacement : 0.00

S40.G30.06 Bases spécifiques exonérations de cotisations URSSAF

Type exonération : 01 - apprenti (loi de 1979)
Base brute soumise : 828.00
Montant : 0.00
Base plafonnée soumise : 828.00

S40.G30.15 Participation patronale au financement d'avantages particuliers

Type d'avantage particulier : 06 - contributions patronales destinées au financement des prestations de prévoyance complémentaire
Montant : 3.28

S40.G30.40 Réduction Fillon - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Montant du SMIC retenu pour le calcul de la réduction : 0.00
Montant de la rémunération retenue pour le calcul de la réduction : 0.00
Montant de la réduction appliquée : 0.00
Montant de la rémunération des temps de pause, d'habillage et de déshabillage et de douche :
Montant du SMIC retenu pour le calcul du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi : 5921.20
Montant de la rémunération retenue pour le calcul du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi : 1803.06

Base brute fiscale : 0.00
Revenus d'activités nets imposables : 1799.78

Retenue sur salaire : 321.26

S40.G40.00 Données fiscales

Modalité d'exonération de cotisation : 03 - exonération totale
S44.G03.05 - IRC Agirc/Arcco dest. : G033

S44.G03.00 Modalités de cotisation Agirc - Arcco

Numéro de rattachement 30006236000100001

S45.G01.00 Informations salarié destinées à une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurances

Première entrée dans l'entreprise : 04/08/2016

Situation familiale : 90 - non connue

Nb enfant(s) à charge : 99

S45.G01.05 - Ancienneté du salarié : 01 - dans l'entreprise ou le groupe

Ancienneté : 11 (Unité : 02 - mois)

S45.G05.00 - Contrat souscrit auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurances :

Organisme : A10999

Référence contrat : 0992000802000

Déléataire de gestion : DPSANI

- S45.G05.10 - Période de cotisation : Du 01/01/2017 au 30/04/2017

S45.G05.15 - Eléments de rémunération :

Salaire brut total : 1803.06

Salaire brut prévoyance : 828.00

Mt tranche A prévoyance : 828.00

Mt tranche 2 prévoyance : 0.00

Mt tranche B prévoyance : 0.00

Mt tranche C prévoyance : 0.00

Mt tranche D prévoyance : 0.00

Mt tranche D1 : 0.00

Total cotisations : 6.56

S45.G05.20 - Bases ou montants spécifiques de cotisations :

Nature : 70 - montant forfaitaire

Base ou montant : 6.56

S48.G10.00 Assurance chômage

Activité du salarié assujettie : 03 - activité du salarié non assujettie à l'assurance chômage

Exonérations de l'activité : 03 - exonération de l'activité du salarié (part salariale et part patronale) à l'assurance chômage

Assujettissement de l'activité à l'AGS : 02 - non

Salaire brut assurance chômage et/ou AGS : 0.00

Salaire Brut :

Du 01/05/2017 au 30/06/2017

S40.G01.00 Période d'activité

Motif début : 097 - continuité d'activité en début de période

Motif fin : 008 - fin de contrat de travail, fin d'activité, fin de détachement, perte de la qualité cultuelle (cultes)

Nic établissement d'affectation : 00017

S40.G10.00 Situation administrative

Nature de l'emploi : APPRENTI CUISINIER

Population d'emploi : 10 - salarié sous contrat de droit privé

Employeurs multiples : 01 - employeur unique

Emplois multiples : 01 - emploi unique

Périodicité paiement des salaires : 16 - mois

Décalage de paie : 01 - sans décalage de paie

S40.G10.05 Situation administrative spécifique du salarié sous contrat de droit privé

Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) : 636d - Cuisiniers et commis de cuisine

Nature du contrat de travail ou du conventionnement : 04 - contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de 10 salariés au plus (loi de 1979)

Droit du contrat de travail : -

Référence du contrat de travail : 0000018169

Modalité de l'activité : 90 - salarié non concerné

Statut catégoriel conventionnel : 06 - employé administratif d'entreprise, de commerce, agent de service

Statut catégoriel Agirc Arcco : 04 - non cadre

Convention collective : 1979

Classement conventionnel : Position : , Coefficient :

S40.G15.00 Durée et quantité du travail effectuées

Unité d'expression : 10 - heure

Temps de travail payé : 242.67

Heures payées (toutes) : 242.67

Heures payées (hors heures supp./comp.) : 242.67

S40.G15.05 Durée du travail secteur privé

Modalité d'exercice du travail : 10 -

Unité d'expression du temps de travail : 10 - heure

Durée de travail contractuelle, du salarié : 151.67

de l'établissement pour cette catégorie de salarié : 151.67

S40.G20.00 Régimes de base obligatoire sécurité sociale

Risque maladie (RM) : 200 - régime général (CNAM)

Risque accident du travail : 200 - régime général (CNAM)

Risque vieillesse : 200 - régime général (CNAV)

S40.G25.00 Accident du travail (AT)

Code section AT : 01

Code risque AT : 553AC

Code risque bureau : B

Taux AT : 2.30

Nb heures travaillées pour la période (AT) : 135.33

S40.G28.05 Assiette de rémunération sécurité sociale (SS)

Base brute pour la période : 338.10

Nature de base de cotisation : 02 - base forfaitaire

Taux abattement frais professionnels : 0

Base limitée plafond SS : 338.10

Type d'indemnités versées : 215 - indemnité compensatrice de congés payés S40.G28.15 Primes versées aux salariés sous contrat de droit privé
Montant : 56.26

Type bases plafonnées exceptionnelles : 67 S40.G30.03 Bases plafonnées exceptionnelles URSSAF
Montant base plafonnée exceptionnelle : 741.90

Sur revenus d'activité : 0.00 S40.G30.04 Contribution Sociale Généralisée (CSG)
Sur revenus de remplacement : 0.00

Type exonération : 01 - apprenti (loi de 1979) S40.G30.06 Bases spécifiques exonérations de cotisations URSSAF
Base brute soumise : 338.10 Montant : 0.00
Base plafonnée soumise : 338.10

Type d'avantage particulier : 06 - contributions patronales destinées au financement des prestations de prévoyance complémentaire S40.G30.15 Participation patronale au financement d'avantages particuliers
Montant : 1.35

S40.G30.40 Réduction Fillon - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
Montant du SMIC retenu pour le calcul de la réduction : 0.00
Montant de la rémunération retenue pour le calcul de la réduction : 0.00
Montant de la réduction appliquée : 0.00
Montant de la rémunération des temps de pause, d'habillage et de déshabillage et de douche :
Montant du SMIC retenu pour le calcul du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi : 2368.44
Montant de la rémunération retenue pour le calcul du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi : 741.90

Base brute fiscale : 0.00 S40.G40.00 Données fiscales
Revenus d'activités nets imposables : 740.55 Retenue sur salaire : 92.93

Modalité d'exonération de cotisation : 03 - exonération totale S44.G03.00 Modalités de cotisation Agirc - Arrco
S44.G03.05 - IRC Agirc/Arrco dest. : G033 Numéro de rattachement 30006236000100001

S45.G01.00 Informations salarié destinées à une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurances
Première entrée dans l'entreprise : 04/08/2016
Situation familiale : 90 - non connue Nbre enfant(s) à charge : 99
S45.G01.05 - Ancienneté du salarié : 01 - dans l'entreprise ou le groupe Ancienneté : 11 (Unité : 02 - mois)
S45.G05.00 - Contrat souscrit auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurances :
Organisme : A10999 Référence contrat : 0992000802000
Délégué de gestion : DPSAN1
- S45.G05.10 - Période de cotisation : Du 01/05/2017 au 30/06/2017
S45.G05.15 - Eléments de rémunération :
Salaire brut total : 741.90 Salaire brut prévoyance : 338.10
Mt tranche A prévoyance : 338.10 Mt tranche 2 prévoyance : 0.00
Mt tranche B prévoyance : 0.00 Mt tranche C prévoyance : 0.00
Mt tranche D prévoyance : 0.00 Mt tranche D1 : 0.00
Total cotisations : 2.70

S48.G10.00 Assurance chômage
Activité du salarié assujettie : 03 - activité du salarié non assujettie à l'assurance chômage
Exonérations de l'activité : 03 - exonération de l'activité du salarié (part salariale et part patronale) à l'assurance chômage
Assujettissement de l'activité à l'AGS : 02 - non
Salaire brut assurance chômage et/ou AGS : 0.00
Salaire Brut :

S60.G05.00 Période d'inactivité ou situation particulière
Du : 14/06/2017 au 25/06/2017
Motif : 501 - congé divers non rémunéré
S60.G05.15 - Montants situations particulières Agirc-Arrco, Ci-Btp, Cnbf, Prévoyance :
Temps d'arrêt : 12.00 (unité : 03 - en jours et centièmes de jour, qualifiant : 01 - unité de temps calendaire)

Cumuls salarié 00001 - CAMPAA Richar né CAMPAA

S40.G00.00 Période d'activité

S40.G28.05 Assiette de rémunération sécurité sociale (SS)

Base limitée plafond SS : 1 166.10

S40.G28.15 Primes versées aux salariés sous contrat de droit privé

S40.G30.04 Contribution Sociale Généralisée (CSG)

Sur revenus de remplacement :

S40.G40.00 Données fiscales

Retenue sur salaire : 414.19

S48.G10.00 Assurance chômage

Base brute pour la période : 1 166.10

Montant des indemnités versées : 56.26

Sur revenus d'activité :

Base brute fiscale :

Revenus d'activités nets imposables : 2 540.33

Salaire brut assurance chômage et/ou AGS :

Salaire Brut :

Matricule : 00006

NIR : 1950765440153
Civilité : 01 - monsieur
Nom de famille : DA CRUZ
Prénoms : ALLAN PIERRICK
Nom d'usage : DA CRUZ
Prénom d'usage : ALLAN PIERRICK
Surnom :
Pays de nationalité : FRANCE
Naissance : Le 24/07/1995 à TARBES (dépt : 65, pays : FRANCE)

S30.G01.00 Identification du salarié

Adresse :
65140 RABASTENS DE BIGORRE
Destinataire : DA CRUZ ALLAN PIERRICK

Du 01/01/2017 au 28/02/2017

Motif début : 097 - continuité d'activité en début de période
Motif fin : 902 - changement de situation administrative du salarié ou de l'assuré
Nic établissement d'affectation : 00017

S40.G01.00 Période d'activité

S40.G10.00 Situation administrative

Nature de l'emploi : Employé polyvalent
Population d'emploi : 10 - salarié sous contrat de droit privé
Employeurs multiples : 01 - employeur unique
Périodicité paiement des salaires : 16 - mois
Emplois multiples : 01 - emploi unique
Décalage de paie : 01 - sans décalage de paie

S40.G10.05 Situation administrative spécifique du salarié sous contrat de droit privé

Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) : 561d - Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
Nature du contrat de travail ou du conventionnement : 02 - contrat à durée déterminée
Droit du contrat de travail : -
Intitulé du contrat de travail : 50 - Emploi d'avenir secteur marchand
Référence du contrat de travail : 0000012684
Modalité de l'activité : 90 - salarié non concerné
Statut catégoriel conventionnel : 06 - employé administratif d'entreprise, de commerce, agent de service
Statut catégoriel Agirc Arrco : 04 - non cadre
Convention collective : 1979
Classement conventionnel : Position : I, Coefficient : 1

S40.G15.00 Durée et quantité du travail effectuées

Unité d'expression : 10 - heure
Temps de travail payé : 284.17
Heures payées (toutes) : 284.17
Heures payées (hors heures supp./comp.) : 284.17

S40.G15.05 Durée du travail secteur privé

Modalité d'exercice du travail : 10 -
Durée de travail contractuelle, du salarié : 151.67
Unité d'expression du temps de travail : 10 - heure
de l'établissement pour cette catégorie de salarié : 151.67

S40.G20.00 Régimes de base obligatoire sécurité sociale

Risque maladie (RM) : 200 - régime général (CNAM)
Risque accident du travail : 200 - régime général (CNAM)
Risque vieillesse : 200 - régime général (CNAV)

S40.G25.00 Accident du travail (AT)

Code section AT: 01
Code risque bureau : B
Nb heures travaillées pour la période (AT) : 262.00
Code risque AT : 553AC
Taux AT : 2.30

S40.G28.05 Assiette de rémunération sécurité sociale (SS)

Base brute pour la période : 3052.47
Taux abattement frais professionnels : 0
Nature de base de cotisation : 01 - base réelle
Base limitée plafond SS : 3052.47

S40.G30.04 Contribution Sociale Généralisée (CSG)

Sur revenus d'activité : 3039.25
Sur revenus de remplacement : 0.00

S40.G30.06 Bases spécifiques exonérations de cotisations URSSAF

Type exonération : 56 -
Base brute soumise : 3052.47
Montant : 0.00
Base plafonnée soumise :

S40.G30.15 Participation patronale au financement d'avantages particuliers

Type d'avantage particulier : 06 - contributions patronales destinées au financement des prestations de prévoyance complémentaire
Montant : 40.20

S40.G30.40 Réduction Fillon - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Montant du SMIC retenu pour le calcul de la réduction : 2773.50
Montant de la rémunération retenue pour le calcul de la réduction : 3052.47
Montant de la réduction appliquée : 648.34
Montant de la rémunération des temps de pause, d'habillage et de déshabillage et de douche :
Montant du SMIC retenu pour le calcul du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi : 2773.50
Montant de la rémunération retenue pour le calcul du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi : 3052.47

S40.G40.00 Données fiscales

Base brute fiscale : 3092.67
Revenus d'activités nets imposables : 2447.23
Retenue sur salaire : 261.96

S40.G40.05 - Avantages en nature : 01 - nourriture

Montant : 14.16

S44.G03.00 Modalités de cotisation Agirc - Arrco

Modalité d'exonération de cotisation : 90 - pas d'exonération

S44.G03.05 - IRC Agirc/Arrco dest. : G033

Numéro de rattachement 30006236000100001

S45.G01.00 Informations salarié destinées à une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurances

Première entrée dans l'entreprise : 06/10/2016

Situation familiale : 90 - non connue

Nb enfant(s) à charge : 99

S45.G01.05 - Ancienneté du salarié : 01 - dans l'entreprise ou le groupe

Ancienneté : 6 (Unité : 02 - mois)

S45.G05.00 - Contrat souscrit auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurances :

Organisme : A10999

Référence contrat : 0992000802000

Déléataire de gestion : DPSAN1

- S45.G05.10 - Période de cotisation : Du 01/01/2017 au 28/02/2017

S45.G05.15 - Eléments de rémunération :

Salaire brut total : 3052.47

Salaire brut prévoyance : 3052.47

Mt tranche A prévoyance : 3052.47

Mt tranche 2 prévoyance : 0.00

Mt tranche B prévoyance : 0.00

Mt tranche C prévoyance : 0.00

Mt tranche D prévoyance : 0.00

Mt tranche D1 : 0.00

Total cotisations : 80.40

S45.G05.20 - Bases ou montants spécifiques de cotisations :

Nature : 70 - montant forfaitaire

Base ou montant : 56.00

S48.G10.00 Assurance chômage

Activité du salarié assujettie : 01 - activité du salarié assujettie obligatoire à l'assurance chômage

Exonérations de l'activité : 90 - salarié non concerné

Assujettissement de l'activité à l'AGS : 01 - oui

Salaire brut assurance chômage et/ou AGS : 3052.47

Salaire Brut :

Du 01/03/2017 au 11/03/2017

S40.G01.00 Période d'activité

Motif début : 097 - continuité d'activité en début de période

Motif fin : 008 - fin de contrat de travail, fin d'activité, fin de détachement, perte de la qualité cultuelle (cultes)

Nic établissement d'affectation : 00017

S40.G10.00 Situation administrative

Nature de l'emploi : Employé polyvalent

Population d'emploi : 10 - salarié sous contrat de droit privé

Employeurs multiples : 01 - employeur unique

Emplois multiples : 01 - emploi unique

Périodicité paiement des salaires : 16 - mois

Décalage de paie : 01 - sans décalage de paie

S40.G10.05 Situation administrative spécifique du salarié sous contrat de droit privé

Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) : 561d - Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration

Nature du contrat de travail ou du conventionnement : 02 - contrat à durée déterminée

Droit du contrat de travail : -

Intitulé du contrat de travail : 50 - Emploi d'avenir secteur marchand

Référence du contrat de travail : 0000016868

Date initiale fin de CDD : 11/03/2017

Modalité de l'activité : 90 - salarié non concerné

Statut catégoriel conventionnel : 06 - employé administratif d'entreprise, de commerce, agent de service

Statut catégoriel Agirc Arrco : 04 - non cadre

Convention collective : 1979

Classement conventionnel : Position : I, Coefficient : 1

S40.G15.00 Durée et quantité du travail effectuées

Unité d'expression : 10 - heure

Temps de travail payé : 56.00

Heures payées (toutes) : 56.00

Heures payées (hors heures supp./comp.) : 56.00

S40.G15.05 Durée du travail secteur privé

Modalité d'exercice du travail : 10 -

Unité d'expression du temps de travail : 10 - heure

Durée de travail contractuelle, du salarié : 151.67

de l'établissement pour cette catégorie de salarié : 151.67

S40.G20.00 Régimes de base obligatoire sécurité sociale

Risque maladie (RM) : 200 - régime général (CNAM)

Risque accident du travail : 200 - régime général (CNAM)

Risque vieillesse : 200 - régime général (CNAV)

S40.G25.00 Accident du travail (AT)

Code section AT: 01

Code risque AT : 553AC

Code risque bureau : B

Taux AT : 2.30

Nb heures travaillées pour la période (AT) : 49.00

S40.G28.05 Assiette de rémunération sécurité sociale (SS)

Nature de base de cotisation : 01 - base réelle

Base limitée plafond SS : 732.36

Base brute pour la période : 732.36

Taux abattement frais professionnels : 0

S40.G28.15 Primes versées aux salariés sous contrat de droit privé

Montant : 128.60

Type d'indemnités versées : 215 - indemnité compensatrice de congés payés

Sur revenus d'activité : 736.47

S40.G30.04 Contribution Sociale Généralisée (CSG)
Sur revenus de remplacement : 0.00

Type exonération : 56 -
Base brute soumise : 732.36

S40.G30.06 Bases spécifiques exonérations de cotisations URSSAF
Montant : 0.00
Base plafonnée soumise :

Type d'avantage particulier : 06 - contributions patronales destinées au financement des prestations de prévoyance complémentaire
Montant : 16.93
S40.G30.15 Participation patronale au financement d'avantages particuliers

S40.G30.40 Réduction Fillon - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
Montant du SMIC retenu pour le calcul de la réduction : 546.56
Montant de la rémunération retenue pour le calcul de la réduction : 732.36
Montant de la réduction appliquée : 66.61
Montant de la rémunération des temps de pause, d'habillage et de déshabillage et de douche :
Montant du SMIC retenu pour le calcul du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi : 546.56
Montant de la rémunération retenue pour le calcul du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi : 732.36

Base brute fiscale : 749.29
Revenus d'activités nets imposables : 586.78

Retenue sur salaire : 56.64

S40.G40.00 Données fiscales

Modalité d'exonération de cotisation : 90 - pas d'exonération
S44.G03.05 - IRC Agirc/Arrco dest. : G033

Numéro de rattachement 30006236000100001

S44.G03.00 Modalités de cotisation Agirc - Arrco

Première entrée dans l'entreprise : 06/10/2016

Situation familiale : 90 - non connue

Nb enfant(s) à charge : 99

S45.G01.05 - Ancienneté du salarié : 01 - dans l'entreprise ou le groupe

Ancienneté : 6 (Unité : 02 - mois)

S45.G05.00 - Contrat souscrit auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurances :

Organisme : A10999

Référence contrat : 0992000802000

Déléataire de gestion : DPSANI

- S45.G05.10 - Période de cotisation : Du 01/03/2017 au 11/03/2017

S45.G05.15 - Eléments de rémunération :

Salaire brut total : 732.36

Salaire brut prévoyance : 732.36

Mt tranche A prévoyance : 732.36

Mt tranche 2 prévoyance : 0.00

Mt tranche B prévoyance : 0.00

Mt tranche C prévoyance : 0.00

Mt tranche D prévoyance : 0.00

Mt tranche D1 : 0.00

Total cotisations : 33.86

S45.G05.20 - Bases ou montants spécifiques de cotisations :

Nature : 70 - montant forfaitaire

Base ou montant : 28.00

S48.G10.00 Assurance chômage

Activité du salarié assujettie : 01 - activité du salarié assujettie obligatoire à l'assurance chômage

Exonérations de l'activité : 90 - salarié non concerné

Assujettissement de l'activité à l'AGS : 01 - oui

Salaire brut assurance chômage et/ou AGS : 732.36

Salaire Brut :

S60.G05.00 Période d'inactivité ou situation particulière

Du : 05/01/2017 au 05/01/2017

Motif : 501 - congé divers non rémunéré

S60.G05.15 - Montants situations particulières Agirc-Arrco, Ci-Btp, Cnbf, Prévoyance :

Temps d'arrêt : 1.00 (unité : 03 - en jours et centièmes de jour, qualifiant : 01 - unité de temps calendaire)

S60.G05.00 Période d'inactivité ou situation particulière

Du : 13/01/2017 au 15/01/2017

Motif : 100 - congé de maladie ou de maladie ordinaire

S60.G05.15 - Montants situations particulières Agirc-Arrco, Ci-Btp, Cnbf, Prévoyance :

Temps d'arrêt : 3.00 (unité : 03 - en jours et centièmes de jour, qualifiant : 01 - unité de temps calendaire)

Cumuls salarié 00006 - DA CRUZ ALLAN PIERRICK né DA CRUZ

S40.G00.00 Période d'activité

S40.G28.05 Assiette de rémunération sécurité sociale (SS)

Base limitée plafond SS : 3 784.83

Base brute pour la période : 3 784.83

S40.G28.15 Primes versées aux salariés sous contrat de droit privé

Montant des indemnités versées : 128.60

S40.G30.04 Contribution Sociale Généralisée (CSG)

Sur revenus de remplacement :

Sur revenus d'activité : 3 775.72

S40.G40.00 Données fiscales

Retenue sur salaire : 318.60

Base brute fiscale : 3 841.96
Revenus d'activités nets imposables : 3 034.01

Montant : 14.16

S40.G40.05 - Avantages en nature : 01 - nourriture

S48.G10.00 Assurance chômage

Salaire brut assurance chômage et/ou AGS : 3 784.83
Salaire Brut :

Matricule : 00001

NIR : 1670275101004
Civilité : 01 - monsieur
Nom de famille : ROCH
Prénoms : Patrick
Nom d'usage : ROCH
Prénom d'usage : Patrick
Surnom :
Pays de nationalité : FRANCE
Naissance : Le 08/02/1967 à PARIS (dépt : 75, pays : FRANCE)

S30.G01.00 Identification du salarié

Adresse :
93 PLACE DE LA LIBERATION
65700 MAUBOURGUET

Destinataire : ROCH Patrick

Du 20/06/2017 au 31/07/2017

Motif début : 001 - embauche, début d'activité, recrutement direct ou sur concours (fonction publique), début de détachement, début
Motif fin : 902 - changement de situation administrative du salarié ou de l'assuré

Nic établissement d'affectation : 00017

S40.G01.00 Période d'activité

S40.G10.00 Situation administrative

Nature de l'emploi : Cuisinier
Population d'emploi : 10 - salarié sous contrat de droit privé
Employeurs multiples : 01 - employeur unique
Périodicité paiement des salaires : 16 - mois

Emplois multiples : 01 - emploi unique
Décalage de paie : 01 - sans décalage de paie

S40.G10.05 Situation administrative spécifique du salarié sous contrat de droit privé

Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) : 636d - Cuisiniers et commis de cuisine

Nature du contrat de travail ou du conventionnement : 02 - contrat à durée déterminée

Droit du contrat de travail : -

Intitulé du contrat de travail : 90 - Autres contrats

Référence du contrat de travail : 0000018163

Modalité de l'activité : 90 - salarié non concerné

Statut catégoriel conventionnel : 06 - employé administratif d'entreprise, de commerce, agent de service

Statut catégoriel Agirc Arrco : 04 - non cadre

Convention collective : 1979

Classement conventionnel : Position : I, Coefficient : 1

S40.G15.00 Durée et quantité du travail effectuées

Unité d'expression : 10 - heure
Temps de travail payé : 174.00
Heures payées (toutes) : 174.00

Heures payées (hors heures supp./comp.) : 174.00

S40.G15.05 Durée du travail secteur privé

Modalité d'exercice du travail : 20 -
Durée de travail contractuelle, du salarié : 130.00

Unité d'expression du temps de travail : 10 - heure
de l'établissement pour cette catégorie de salarié : 151.67

S40.G20.00 Régimes de base obligatoire sécurité sociale

Risque maladie (RM) : 200 - régime général (CNAM)
Risque accident du travail : 200 - régime général (CNAM)
Risque vieillesse : 200 - régime général (CNAV)

S40.G25.00 Accident du travail (AT)

Code section AT: 01
Code risque bureau : B
Nb heures travaillées pour la période (AT) : 182.00

Code risque AT : 553AC
Taux AT : 2.30

S40.G28.05 Assiette de rémunération sécurité sociale (SS)

Base brute pour la période : 1880.52
Taux abattement frais professionnels : 0

Nature de base de cotisation : 01 - base réelle
Base limitée plafond SS : 1880.52

S40.G30.04 Contribution Sociale Généralisée (CSG)

Sur revenus d'activité : 1855.13

Sur revenus de remplacement : 0.00

S40.G30.06 Bases spécifiques exonérations de cotisations URSSAF

Type exonération : 56 -
Base brute soumise : 1880.52

Montant : 0.00
Base plafonnée soumise :

S40.G30.15 Participation patronale au financement d'avantages particuliers

Type d'avantage particulier : 06 - contributions patronales destinées au financement des prestations de prévoyance complémentaire
Montant : 7.52

S40.G30.40 Réduction Fillon - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Montant du SMIC retenu pour le calcul de la réduction : 1698.24

Montant de la rémunération retenue pour le calcul de la réduction : 1880.52

Montant de la réduction appliquée : 391.71

Montant de la rémunération des temps de pause, d'habillage et de déshabillage et de douche :

Montant du SMIC retenu pour le calcul du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi : 1698.24

Montant de la rémunération retenue pour le calcul du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi : 1880.52

S40.G40.00 Données fiscales

Base brute fiscale : 1888.04
Revenus d'activités nets imposables : 1508.54

Retenue sur salaire : 180.54

Modalité d'exonération de cotisation : 90 - pas d'exonération
S44.G03.05 - IRC Agirc/Arrco dest. : G033

Numéro de rattachement 30006236000100001

S44.G03.00 Modalités de cotisation Agirc - Arrco

S45.G01.00 Informations salarié destinées à une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurances

Première entrée dans l'entreprise : 20/06/2017

Situation familiale : 90 - non connue

Nb enfant(s) à charge : 99

S45.G01.05 - Ancienneté du salarié : 01 - dans l'entreprise ou le groupe

Ancienneté : 19 (Unité : 02 - mois)

S45.G05.00 - Contrat souscrit auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurances :

Organisme : A10999

Référence contrat : 0992000802000

Déléataire de gestion : DPSAN1

- S45.G05.10 - Période de cotisation : Du 20/06/2017 au 31/07/2017

S45.G05.15 - Eléments de rémunération :

Salaire brut total : 1880.52

Salaire brut prévoyance : 1880.52

Mt tranche A prévoyance : 1880.52

Mt tranche 2 prévoyance : 0.00

Mt tranche B prévoyance : 0.00

Mt tranche C prévoyance : 0.00

Mt tranche D prévoyance : 0.00

Mt tranche D1 : 0.00

Total cotisations : 15.04

S48.G10.00 Assurance chômage

Activité du salarié assujettie : 01 - activité du salarié assujettie obligatoire à l'assurance chômage

Exonérations de l'activité : 90 - salarié non concerné

Assujettissement de l'activité à l'AGS : 01 - oui

Salaire brut assurance chômage et/ou AGS : 1880.52

Salaire Brut :

Du 01/08/2017 au 31/12/2017

S40.G01.00 Période d'activité

Motif début : 001 - embauche, début d'activité, recrutement direct ou sur concours (fonction publique), début de détachement, début

Motif fin : 098 - continuité d'activité en fin de période

Nic établissement d'affectation : 00017

S40.G10.00 Situation administrative

Nature de l'emploi : Cuisinier

Population d'emploi : 10 - salarié sous contrat de droit privé

Employeurs multiples : 01 - employeur unique

Périodicité paiement des salaires : 16 - mois

Emplois multiples : 01 - emploi unique

Décalage de paie : 01 - sans décalage de paie

S40.G10.05 Situation administrative spécifique du salarié sous contrat de droit privé

Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) : 636d - Cuisiniers et commis de cuisine

Nature du contrat de travail ou du conventionnement : 02 - contrat à durée déterminée

Droit du contrat de travail : -

Intitulé du contrat de travail : 90 - Autres contrats

Référence du contrat de travail : 0000019330

Modalité de l'activité : 90 - salarié non concerné

Statut catégoriel conventionnel : 06 - employé administratif d'entreprise, de commerce, agent de service

Statut catégoriel Agirc Arrco : 04 - non cadre

Convention collective : 1979

Classement conventionnel : Position : I, Coefficient : 1

S40.G15.00 Durée et quantité du travail effectuées

Unité d'expression : 10 - heure

Temps de travail payé : 758.35

Heures payées (toutes) : 758.35

Heures payées (hors heures supp./comp.) : 758.35

S40.G15.05 Durée du travail secteur privé

Modalité d'exercice du travail : 10 -

Durée de travail contractuelle, du salarié : 151.67

Unité d'expression du temps de travail : 10 - heure

de l'établissement pour cette catégorie de salarié : 151.67

S40.G20.00 Régimes de base obligatoire sécurité sociale

Risque maladie (RM) : 200 - régime général (CNAM)

Risque accident du travail : 200 - régime général (CNAM)

Risque vieillesse : 200 - régime général (CNAV)

S40.G25.00 Accident du travail (AT)

Code section AT : 01

Code risque AT : 553AC

Code risque bureau : B

Taux AT : 2.30

Nb heures travaillées pour la période (AT) : 658.00

S40.G28.05 Assiette de rémunération sécurité sociale (SS)

Base brute pour la période : 8060.46

Nature de base de cotisation : 01 - base réelle

Taux abattement frais professionnels : 0

Base limitée plafond SS : 8060.46

S40.G30.04 Contribution Sociale Généralisée (CSG)

Sur revenus d'activité : 7951.64

Sur revenus de remplacement : 0.00

S40.G30.06 Bases spécifiques exonérations de cotisations URSSAF

Type exonération : 56 -

Montant : 0.00

Base brute soumise : 8060.46

Base plafonnée soumise :

S40.G30.15 Participation patronale au financement d'avantages particuliers

Type d'avantage particulier : 06 - contributions patronales destinées au financement des prestations de prévoyance complémentaire
Montant : 32.24

S40.G30.40 Réduction Fillon - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Montant du SMIC retenu pour le calcul de la réduction : 7401.50
Montant de la rémunération retenue pour le calcul de la réduction : 8060.46
Montant de la réduction appliquée : 1770.45
Montant de la rémunération des temps de pause, d'habillage et de déshabillage et de douche :
Montant du SMIC retenu pour le calcul du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi : 7401.50
Montant de la rémunération retenue pour le calcul du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi : 7992.58

S40.G40.00 Données fiscales

Base brute fiscale : 8092.70
Revenus d'activités nets imposables : 6465.98
S44.G40.05 - Avantages en nature : 01 - nourriture

Retenue sur salaire : 601.80

Montant : 49.56

S44.G03.00 Modalités de cotisation Agirc - Arrco

Modalité d'exonération de cotisation : 90 - pas d'exonération
S44.G03.05 - IRC Agirc/Arrco dest. : G033

Numéro de rattachement 30006236000100001

S45.G01.00 Informations salarié destinées à une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurances

Première entrée dans l'entreprise : 20/06/2017

Situation familiale : 90 - non connue

Nb enfant(s) à charge : 99

S45.G01.05 - Ancienneté du salarié : 01 - dans l'entreprise ou le groupe

Ancienneté : 19 (Unité : 02 - mois)

S45.G05.00 - Contrat souscrit auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurances :

Organisme : A10999

Référence contrat : 0992000802000

Déléataire de gestion : DPSAN1

- S45.G05.10 - Période de cotisation : Du 01/08/2017 au 31/12/2017

S45.G05.15 - Eléments de rémunération :

Salaire brut total : 8060.46
Mt tranche A prévoyance : 8060.46
Mt tranche B prévoyance : 0.00
Mt tranche D prévoyance : 0.00
Total cotisations : 64.48

Salaire brut prévoyance : 8060.46
Mt tranche 2 prévoyance : 0.00
Mt tranche C prévoyance : 0.00
Mt tranche D1 : 0.00

S48.G10.00 Assurance chômage

Activité du salarié assujettie : 01 - activité du salarié assujettie obligatoire à l'assurance chômage

Exonérations de l'activité : 90 - salarié non concerné

Assujettissement de l'activité à l'AGS : 01 - oui

Salaire brut assurance chômage et/ou AGS : 8060.46

Salaire Brut :

Cumuls salarié 00001 - ROCH Patrick né ROCH

S40.G00.00 Période d'activité

S40.G28.05 Assiette de rémunération sécurité sociale (SS)

Base brute pour la période : 9 940.98

Base limitée plafond SS : 9 940.98

S40.G30.04 Contribution Sociale Généralisée (CSG)

Sur revenus d'activité : 9 806.77

Sur revenus de remplacement :

S40.G40.00 Données fiscales

Base brute fiscale : 9 980.74
Revenus d'activités nets imposables : 7 974.52

Retenue sur salaire : 782.34

S40.G40.05 - Avantages en nature : 01 - nourriture

Montant : 49.56

S48.G10.00 Assurance chômage

Salaire brut assurance chômage et/ou AGS : 9 940.98
Salaire Brut :

Matricule : 00009

NIR : 19999999999
Civilité : 01 - monsieur
Nom de famille : ROUQUET
Prénoms : XAVIER
Nom d'usage : ROUQUET
Prénom d'usage : XAVIER
Surnom :
Pays de nationalité : FRANCE
Naissance : Le 01/01/1985 à TARBES (dépt : 65, pays : FRANCE)

S30.G01.00 Identification du salarié

Adresse :
10 RUE DE L'ABBAYE
65700 MAUBOURGUET
Destinataire : ROUQUET XAVIER

Du 05/07/2017 au 31/07/2017

Motif début : 001 - embauche, début d'activité, recrutement direct ou sur concours (fonction publique), début de détachement, début
Motif fin : 902 - changement de situation administrative du salarié ou de l'assuré
Nic établissement d'affectation : 00017

S40.G01.00 Période d'activité

S40.G10.00 Situation administrative

Nature de l'emploi : Serveur niveau I échelon 1
Population d'emploi : 10 - salarié sous contrat de droit privé
Employeurs multiples : 01 - employeur unique
Périodicité paiement des salaires : 16 - mois
Emplois multiples : 01 - emploi unique
Décalage de paie : 01 - sans décalage de paie

S40.G10.05 Situation administrative spécifique du salarié sous contrat de droit privé

Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) : 561c - Serveurs, commis de restaurant, garçons non qualifiés
Nature du contrat de travail ou du conventionnement : 29 - convention de stage
Droit du contrat de travail : -
Référence du contrat de travail : 0000018859
Modalité de l'activité : 90 - salarié non concerné
Statut catégoriel conventionnel : 06 - employé administratif d'entreprise, de commerce, agent de service
Convention collective : 9999
Classement conventionnel : Position : I, Coefficient : 1

S40.G15.00 Durée et quantité du travail effectuées

Unité d'expression : 10 - heure
Temps de travail payé : 110.00
Heures payées (toutes) : 110.00
Heures payées (hors heures supp./comp.) : 110.00

S40.G15.05 Durée du travail secteur privé

Modalité d'exercice du travail : 20 -
Durée de travail contractuelle, du salarié : 125.67
Unité d'expression du temps de travail : 10 - heure
de l'établissement pour cette catégorie de salarié : 151.67

S40.G20.00 Régimes de base obligatoire sécurité sociale

Risque maladie (RM) : 200 - régime général (CNAM)
Risque accident du travail : 200 - régime général (CNAM)
Risque vieillesse : 200 - régime général (CNAV)

S40.G25.00 Accident du travail (AT)

Code section AT : 01
Code risque bureau : B
Nb heures travaillées pour la période (AT) : 110.00
Code risque AT : 553AC
Taux AT : 2.30

S40.G28.05 Assiette de rémunération sécurité sociale (SS)

Base brute pour la période : 0.00
Taux abattement frais professionnels : 0
Nature de base de cotisation : 02 - base forfaitaire
Base limitée plafond SS : 0.00

S40.G30.04 Contribution Sociale Généralisée (CSG)

Sur revenus d'activité : 0.00
Sur revenus de remplacement : 0.00

S40.G40.00 Données fiscales

Base brute fiscale : 0.00
Revenus d'activités nets imposables : 396.00

S48.G10.00 Assurance chômage

Activité du salarié assujettie : 03 - activité du salarié non assujettie à l'assurance chômage
Exonérations de l'activité : 03 - exonération de l'activité du salarié (part salariale et part patronale) à l'assurance chômage
Assujettissement de l'activité à l'AGS : 02 - non
Salaire brut assurance chômage et/ou AGS : 0.00
Salaire Brut :

Du 01/08/2017 au 31/08/2017

Motif début : 001 - embauche, début d'activité, recrutement direct ou sur concours (fonction publique), début de détachement, début
Motif fin : 902 - changement de situation administrative du salarié ou de l'assuré
Nic établissement d'affectation : 00017

S40.G01.00 Période d'activité

S40.G10.00 Situation administrative

Nature de l'emploi : pizzaiolo
Population d'emploi : 10 - salarié sous contrat de droit privé
Employeurs multiples : 01 - employeur unique
Périodicité paiement des salaires : 16 - mois

Emplois multiples : 01 - emploi unique
Décalage de paie : 01 - sans décalage de paie

S40.G10.05 Situation administrative spécifique du salarié sous contrat de droit privé

Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) : 561c - Serveurs, commis de restaurant, garçons non qualifiés
Nature du contrat de travail ou du conventionnement : 29 - convention de stage
Droit du contrat de travail : -
Référence du contrat de travail : 0000019559
Modalité de l'activité : 90 - salarié non concerné
Statut catégoriel conventionnel : 06 - employé administratif d'entreprise, de commerce, agent de service
Convention collective : 9999
Classement conventionnel : Position : I, Coefficient : 1

S40.G15.00 Durée et quantité du travail effectuées

Unité d'expression : 10 - heure
Temps de travail payé : 125.67
Heures payées (toutes) : 125.67

Heures payées (hors heures supp./comp.) : 125.67

S40.G15.05 Durée du travail secteur privé

Modalité d'exercice du travail : 20 -
Durée de travail contractuelle, du salarié : 125.67

Unité d'expression du temps de travail : 10 - heure
de l'établissement pour cette catégorie de salarié : 151.67

S40.G20.00 Régimes de base obligatoire sécurité sociale

Risque maladie (RM) : 200 - régime général (CNAM)
Risque accident du travail : 200 - régime général (CNAM)
Risque vieillesse : 200 - régime général (CNAV)

S40.G25.00 Accident du travail (AT)

Code section AT: 01
Code risque bureau : B
Nb heures travaillées pour la période (AT) : 134.00

Code risque AT : 553AC
Taux AT : 2.30

Base brute pour la période : 0.00
Taux abattement frais professionnels : 0

S40.G28.05 Assiette de rémunération sécurité sociale (SS)
Nature de base de cotisation : 02 - base forfaitaire
Base limitée plafond SS : 0.00

Sur revenus d'activité : 0.00

S40.G30.04 Contribution Sociale Généralisée (CSG)
Sur revenus de remplacement : 0.00

S40.G40.00 Données fiscales

Base brute fiscale : 0.00
Revenus d'activités nets imposables : 452.41

S48.G10.00 Assurance chômage

Activité du salarié assujettie : 03 - activité du salarié non assujettie à l'assurance chômage
Exonérations de l'activité : 03 - exonération de l'activité du salarié (part salariale et part patronale) à l'assurance chômage
Assujettissement de l'activité à l'AGS : 02 - non
Salaire brut assurance chômage et/ou AGS : 0.00
Salaire Brut :

Cumuls salarié 00009 - ROUQUET XAVIER né ROUQUET

S40.G00.00 Période d'activité

S40.G30.04 Contribution Sociale Généralisée (CSG)

Sur revenus d'activité :

Sur revenus de remplacement :

S40.G40.00 Données fiscales

Base brute fiscale :

Revenus d'activités nets imposables : 848.41

S48.G10.00 Assurance chômage

Salaire brut assurance chômage et/ou AGS :

Salaire Brut :

S70.G05.00 Etablissement versant les honoraires

Nic de l'établissement versant les honoraires : 00017
Date de clôture de l'exercice comptable de l'entreprise : 31122017

S70.G10.00 Bénéficiaire des honoraires

Profession ou qualité : EXPERT COMPTABLE
Siren du bénéficiaire des honoraires : 500685169
Nic du bénéficiaire des honoraires : 00012
Raison sociale du bénéficiaire des honoraires : CABINET DERELLE
Numéro, extension, nature et libellé de la voie : 10 QUAI ESTEVENET
Code postal : 65000
Localité : TARBES

S70.G10.15 Rémunérations

Code type de la rémunération : 01 - honoraires, vacations
Montant de la rémunération : 4166.40

Nic : 00017 Enseigne : LA TERRE'IN

Effectif déclaré au 31.12 : 3
Assujetti à la taxe sur les salaires : 02 - non
Code NAF : 5610A

Code assujettissement à la taxe et contribution à l'apprentissage : 02 - non
Code assujettissement contribution supplémentaire à l'apprentissage : 02 - établissement non assujetti
Code assujettissement à la participation à la formation professionnelle continue : 01 - oui
Total base formation professionnelle continue (contrats CDD) : 18109.38
Total base formation professionnelle continue : 18109.38
Code assujettissement à la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) : 02 - non

S80.G01.00 Établissement

Adresse :
9 avenue des Pyrénées
65700 MAUBOURGUET
65304

S80.G62.00 Assujettissements fiscaux

Cumuls déclaration

S40.G00.00 Période d'activité

S40.G28.05 Assiette de rémunération sécurité sociale (SS)

Base limitée plafond SS : 20 462.28

S40.G28.15 Primes versées aux salariés sous contrat de droit privé

S40.G30.04 Contribution Sociale Généralisée (CSG)

Sur revenus de remplacement :

S40.G40.00 Données fiscales

Retenue sur salaire : 2 331.11

Montant : 113.28

S48.G10.00 Assurance chômage

Base brute pour la période : 20 462.28

Montant des indemnités versées : 184.86

Sur revenus d'activité : 18 018.88

Base brute fiscale : 18 335.80

Revenus d'activités nets imposables : 20 566.77

S40.G40.05 - Avantages en nature : 01 - nourriture

Salaire brut assurance chômage et/ou AGS : 18 109.38

Salaire Brut :